

Fédération CFTC des Postes et Télécoms

Section Nationale La Poste - 44 boulevard de Vaugirard - CP F011 - 75757 PARIS Cedex 15

Secrétariat :

Pascale LECOURT : 01 55 44 37 22

Fax : 01 55 44 37 23

secteur.postescftc@laposte.net

Monsieur François Xavier NICOLLE
Syndicat C.F.T.C. Rhône Alpes
1 rue Denis Diderot
69600 OULLINS

Paris, le 12 janvier 2012

N/ réf: 2012.05

Objet : JURIDIQUE

Bonjour François-Xavier,

Je reviens sur ton mail dans lequel tu nous fais part de tes diverses actions juridiques au sein de ton syndicat, visant à plaider sur des affaires ayant La Poste comme partie adverse.

Comme je te le disais lors d'un entretien téléphonique à la suite d'une interpellation informelle de la Direction du Siège, je suis fort surpris par la forme que prennent tes actions. Elles ne semblent pas avoir fait l'objet d'une information préalable ni à la Fédération ni à la SNLP. Pourtant elles œuvrent toutes les deux pour donner du sens au dialogue social et pour faire en sorte que notre enveloppe syndicale, (JAS, finances, locaux, téléphonie, correspondance) soit à un niveau suffisant pour travailler correctement. L'objectif, Défendre nos valeurs sociales chrétiennes.

Il est de ton droit en tant que syndicat et donc personnalité morale d'ester en justice contre l'entreprise La Poste.

Cependant une telle action lancée sans concertation avec la Fédération ou avec la SNLP impacte négativement les difficiles négociations que nous menons avec la Direction de La Poste.

Ton action en justice entraîne une diminution forte des moyens alloués et pénalise donc l'ensemble de nos structures et de nos militants au niveau national.

Je te demande donc, dans l'intérêt de tous, de mettre fin à cette action en justice dans les meilleurs délais, à l'inverse il faudra en assumer les conséquences

Je te prie de croire en mon fort engagement pour le bien commun et le développement de notre C.F.T.C.



Le Président
Olivier MARIE